

n° 357

Janvier 2022

J'ai découvert un secret : après avoir gravi une colline, tout ce qu'on découvre, c'est qu'il reste beaucoup d'autres collines à gravir.

Nelson MANDELA



PROTÉGEZ-VOUS
ET PROTÉGEZ
LES AUTRES

la
VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

Chèr(e)s Carnutes,

Nous vivons actuellement une recrudescence de l'épidémie COVID 19, couplée avec une incertitude quant à l'évolution de la situation sanitaire dans les semaines à venir. Dans ces circonstances, il me paraît raisonnable et prudent, et conformément aux directives gouvernementales, d'annuler pour la deuxième année consécutive, la traditionnelle cérémonie des vœux, moment de retrouvailles et de partage de la galette des rois, qui devait se dérouler le 15 janvier 2022. Je le regrette profondément car cet instant est toujours l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Cela fera deux ans que nous sommes dans cette période de pandémie qui bouleverse notre quotidien. Et qui nous empêche de nous projeter. Tout ce que l'on prévoit est soumis à ce virus.

Je tenais à remercier particulièrement l'ensemble du personnel communal qui tout au long de cette période a œuvré pour notre village.

Un grand merci également aux membres du conseil municipal, notamment Dominique LEJEUNE et Danielle BENOIST qui, depuis le printemps 2021, ont participé à l'organisation des créneaux de vaccination proposés par Chartres Métropole ou Maintenon (recensement des personnes éligibles, contacts téléphoniques, prise de rendez-vous...).

Ensemble faisons tout pour protéger nos soignants et éviter une nouvelle saturation des hôpitaux.

Nous avons ensemble surmonté de nombreuses difficultés et c'est encore ensemble que nous franchirons l'année 2022.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous souhaitons la meilleure année 2022 possible.

A très bientôt.

Bien fidèlement

Alain BOUTIN



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

du jeudi 20 janvier 2022 jusqu'au samedi 19 février 2022.

Mesdames Carole FOURNIER et Nicole VERNIOL sont les deux agents recenseurs de la commune de Chartainvilliers.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Carole FOURNIER
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Chartainvilliers, le 16-12-2021



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Nicole VERNIOL
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Chartainvilliers, le 16-12-2021



Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

SYNTHESE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**LUNDI 6 DECEMBRE 2021 - 20h30****Remplacement de la Secrétaire de mairie**

Suite à la procédure de recrutement lancée sur la base de 28h hebdomadaires, deux candidatures officielles ont été reçues : l'une n'ayant aucune connaissance de la fonction publique territoriale, l'autre correspondant au profil recherché et exerçant les fonctions de secrétaire de mairie depuis 2013. Cette personne qui demeure dans une commune proche, travaille dans deux mairies dont une, qu'elle souhaite conserver, fait partie de Chartres Métropole, ce qui faciliterait la gestion des dossiers. Elle ne serait disponible qu'à hauteur de 22h30 hebdomadaires, cependant l'articulation des journées de présence semble bien correspondre pour Chartainvilliers (lundi, mercredi et jeudi). Cette candidate serait d'accord pour demander une mutation effective au 1^{er} mars. Un premier rendez-vous, organisé en présence de M. REGNAULT du Centre de Gestion s'est avéré très positif.

Le Conseil municipal donne son accord pour la création d'un poste administratif à hauteur de 22h30 hebdomadaires, aux mêmes grades que précédemment, et pour inclure les adjoints administratifs territoriaux au bénéfice du régime indemnitaire (RIFSEEP)

Recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022

Le Conseil donne son accord pour l'engagement à titre provisoire à partir du 5 janvier, des deux agents recenseurs qui ont été recrutés : Mme Nicole VERNIOL qui assure l'entretien des locaux communaux et une administrée Madame Carole FOURNIER.

Dispositif de vidéoprotection intercommunal

Mise en place de ce dispositif, entièrement prise en charge par Chartres Métropole, à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée indéterminée. Les points de surveillance seront situés aux entrées du village.

Le Conseil, à l'unanimité moins une voix, autorise le Maire à signer la convention de prestation de services pour la gestion mutualisée du dispositif de vidéoprotection intercommunal.

Demande de subvention 4L TROPHY (24^e édition) du 17 au 27 février 2022

Une habitante de la commune va participer à un rallye à but humanitaire au Maroc. Le Conseil décide d'octroyer une aide financière de 100 €. La personne sera invitée à faire une présentation photos de cette aventure à son retour.

Questions diverses et tour de tapis

Réunion SIRP et Chartres Métropole le 21 octobre sur l'organisation des transports. La commune a reçu du SIRP la quote-part versée par Chartres Métropole.

Conseil d'Ecole du 9 novembre : entre autres points, ont été évoquées les classes de découvertes pour 2022

RV avec la SMACL (assurances) mise à jour des biens assurés afin de baisser un peu les cotisations.

Repas des Carnutes du 27 novembre : une quarantaine de personnes présentes, animation assurée par un duo musicien et chanteuse très apprécié, repas préparé par 1001 brochettes. Très bonne ambiance, les participants étaient satisfaits.

Goûter de Noël du 4 décembre : promenades en calèche annulées du fait de la mauvaise météo mais goûter maintenu avec animation maquillage. Une dizaine de familles présentes, soit une quinzaine d'enfants.

Colis gourmands aux seniors : distribution à domicile comme l'an passé par les élus.

Limitation de la vitesse à 30 km/h sur tout le territoire urbanisé de la commune : réflexion à mener sur ce projet qui permettrait de matérialiser une bande pour la circulation des cyclistes et piétons.

Réunion de la CLETC de Chartres Métropole sur l'entretien des canalisations et bassins de rétention des eaux pluviales.

Séance levée à 22h35

Rétrospective 2021 en images !

L'année 2020 restera dans nos mémoires avec un contexte sanitaire qui a bouleversé nos habitudes de rencontres et de festivités.

Aussi, afin de donner un peu de gaîté à notre village, Mairie et Comité des Fêtes ont organisé fin décembre 2020 le premier concours des maisons décorées pour Noël..



Les 3 Lauréats 2020



Les maisons primées par le Jury

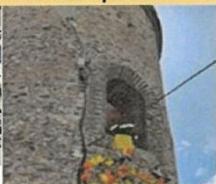
De la neige en ce début d'année 2021 marquée par l'arrêt de nos rencontres conviviales : galette et vœux, accueil des nouveaux habitants, carnaval, vide-grenier, feu d'artifice, soirée Beaujolais. Heureusement, nous avons pu organiser l'apéritif du 14 juillet qui a réuni plus de 70 personnes !



Février
Episode neigeux !



16 mai
Passage du Tour d'Eure et Loir



5 juin
L'Agglo fait son nettoyage de printemps



17 juillet
Apéritif champêtre

En mars et avril, la Mairie a organisé la campagne vaccinale anti COVID-19 pour les seniors, puis les 20 et 27 juin les élections départementales et régionales. Un grand merci aux nombreux bénévoles pour leur aide.



Ouf ! nous avons pu organiser les animations de fin d'année dans le respect des mesures sanitaires imposées !



6 novembre
Carnuflette et marché de produits locaux
organisés par le Comité des Fêtes



27 novembre
Repas des Carnutes



4 décembre
Goûter de Noël



10 et 11 décembre
Distribution des coffrets
gourmands aux seniors

...sans oublier les cérémonies commémoratives rituelles.



19 mars fin Guerre d'Algérie



8 mai fin 2^e Guerre mondiale



11 novembre Armistice de 1918

2022 débute et de nombreuses incertitudes demeurent pour nos activités...

